

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le 10/02/2023

ID : 033-213304850-20230206-DE2023_02_02-DE

Berger
Levrault

L'an deux mille vingt-trois, le six février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 1^{er} février 2023

Nombre de Conseillers

<u>En exercice</u> :	19
<u>Présents</u> :	17
<u>Absents excusés</u> :	2
<u>Absents</u> :	0

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, CANTE, CANTIN, CURELY, DUPONT, DURAND, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LAGUILLON, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, SPERANZINI, UGOLINI,

Absents excusés : Messieurs ALLAIRE, VOISIN.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL.

Délibération n° 2023.02.02

Objet : DETR : Maison de soins de proximité

Madame la Maire rappelle le projet de travaux de réhabilitation du presbytère pour la création d'une maison de soins de proximité

Elle explique qu'elle a fait chiffrer ce projet et qu'afin de le financer, il est possible de solliciter des services de l'État une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, au titre de l'exercice 2023.

Madame la Maire donne le détail du plan de financement prévisionnel :

DEPENSES	MONTANTS HT
TOTAL	726 435 €

RECETTES	MONTANTS HT
DETR 35 %	175 000 €
Autres subv / Autofinancement / Emprunt	587 435 €

TOTAL	726 435 €
--------------------	------------------

Madame la Maire demande ensuite au Conseil Municipal d'accepter le plan de financement prévisionnel précité et l'autoriser à demander la subvention DETR 2023 prévue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ACCEPTE le plan de financement prévisionnel,
- AUTORISE Madame la Maire à présenter une demande de subvention dans le cadre de la DETR 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 09 février 2023,

Agnès ALFONSO-CHARIOL.
Maire de Sainte-Terre.